

Règles de Jos

- 1) **Tout le matériel** doit être rangé à sa place après utilisation!
- 2) Il y a un **traitement respectueux** entre les personnes et avec les matériaux proposés au Jos!
- 3) Les **dommages causés** sont sous la responsabilité de leur auteur et doivent être signalés au personnel.
- 4) Aucun dommage n'est causé aux autres **visiteurs du Jos** (ni physiquement, ni mentalement, ni matériellement)!
Cela inclut également les contenus médiatiques insultants et discriminatoires.
- 5) Il est bien sûr **interdit de fumer, boire de l'alcool et prendre des drogues** sur le terrain du Jos.
- 6) Le port **d'objets dangereux** n'est pas autorisé sur le terrain du Jos.
- 7) Chacun peut utiliser **la cuisine** pour ses propres besoins, à condition que tout soit ensuite rangé et nettoyé (voir la liste des choses à faire dans la cuisine).
- 8) **L'inventaire, y compris les meubles**, est utilisé exclusivement de manière appropriée et respectueuse!
- 9) Lorsque **le bruit de tout type de médias** dérange quelqu'un, le volume doit être réduit à un niveau approprié.

Pendant le temps de travail de 14h00 à 15h00:

- **la chaîne hi-fi** au Jos est éteinte!
- il faut **respecter** les élèves qui étudient/travaillent.